

Sujet d'entraînement

La SA MADIC a été créée en 1997 au capital de 37 000 €. Le 1^{er} avril 2014, la SA augmente son capital par émission de 1 000 actions de valeur nominale de 100 € et libérées de moitié. Son activité est la fabrication et la distribution aux grands magasins de meubles pour les particuliers. Elle emploie 110 salariés à temps complet. La SA est soumise au régime du réel normal et n'a pas opté pour la TVA acquittée d'après les débits. Vous êtes chargé(e) de calculer la TVA de décembre N et calculer l'impôt sur les sociétés et le résultat net comptable au titre de l'année 2014.

La SA et tous ses partenaires européens se sont transmis leur numéro d'identification communautaire. Le taux de TVA est le taux normal. Les factures sont toujours jointes aux livraisons et acquisitions intracommunautaires. Son siège social est situé dans la région parisienne.

Première partie : la SA vous fournit les informations suivantes :

Achats de décembre 2014

Opérations	Origine	Montant HT	Facture	Paiement
1. Achats de matières premières	Allemagne	10 200	Décembre	Janvier 2015
2. Achats de fournitures	Malte	710	Décembre	Décembre 2014
3. Achats de fournitures administratives	Maroc	8 500	Décembre	Décembre 2014
4. Acquisition d'un matériel	France	15 000	Décembre	50 % décembre 2014 et 50 % janvier 2015
5. Achats de matières premières	France	11 400	Décembre	Janvier 2015
6. Achats de matières premières	France	8 790	Décembre	Décembre 2014
7. Achats de services facturés sans mention particulière	France	1 250	Décembre	10 % décembre 2014 et 90 % janvier 2015
8. Achats de service avec mention TVA acquittée d'après les débits	France	730	Décembre	20 % décembre 2014 et 80 % janvier 2015

Ventes de décembre 2014

Opérations	Destination	Montant HT	Facture	Encaissements
9. Réparations	France	12 800	Décembre	25 % décembre 2014 et 75 % janvier 2015
10. Ventes de produits finis	France	280 000	Décembre	40 % décembre 2014 et 60 % janvier 2015
11. Ventes de produits finis	Royaume Uni	14 800	Décembre	Décembre 2014
12. Ventes de produits finis	Autriche	5 100	Décembre	Décembre 2014
13. Ventes de produits finis	Algérie	1 420	Décembre	Janvier 2015

Opérations diverses de décembre 2014

Opérations	Destination	Montant HT	Facture	Encaissements
14. Cession d'un entrepôt non soumise à TVA	France	10 000	Décembre	Janvier 2015

Cet entrepôt a été acquis neuf en 1997 au prix HT de 100 000 € et la TVA au taux de 19,6 % avait été récupérée.

Travail (8 points)

Calculez la TVA à décaisser au titre du mois de décembre 2014 sous forme de tableau.

Deuxième partie : afin de déterminer le résultat fiscal de l'année 2014, vous avez noté les éléments suivants :

Résultat comptable provisoire : -597,25 €.

Redevances de crédit-bail : certains équipements professionnels ont été acquis par crédit-bail. Montant : 16 300 €.

Honoraires de l'avocat concernant un litige avec des clients : 12 500

TVTS de l'unique véhicule de tourisme. La TVTS = 21,50 €/an pour les véhicules qui émettent entre 200 g et 250 g de CO₂. Pour les véhicules roulant au gazole : 40 € à compter de 2011.

Amortissement de la voiture de tourisme (210 g de CO₂) acquise le 2 juillet 2013 pour 30 300 € TTC et mise en service le 10 juillet 2013. Amortissement linéaire sur 5 ans. Pas de valeur résiduelle.

Amortissement de 2 véhicules utilitaires acquis 20 000 € chacun. Véhicules mis en service le 1^{er} juin 2014 sur une durée d'amortissement de 5 ans en linéaire. Pas de valeur résiduelle.

Écart de conversion passif : 110,95 €. Écart de conversion actif : 1 020 € et provisions pour pertes de change 1 020 €.

Location d'un matériel informatique : 2 500 €.

Réparation d'un matériel : 1 420 €.

Primes d'assurance : un contrat d'assurance décès sur la tête du chef d'entreprise a été souscrit : montant de la prime annuelle 2 800 €. La multirisque professionnelle a été comptabilisée pour 2 870 €.

L'entreprise a pris en charge des frais de réception engagés pour la résidence secondaire du PDG 14 000 €.

Salaires du conjoint du PDG : 36 000 €. Le conjoint occupe le poste de secrétaire de direction.

Le PDG a laissé en compte courant la somme de 8 000 € toute l'année. Les comptes courants sont rémunérés au taux de 8,75 % et la limite fiscale est fixée à 2,87 %.

Ont été enregistrées : une pénalité pour paiement tardif de la TVA : 424 € et une contravention pour excès de vitesse : 190 €.

Résultats nets sur concessions de brevets : 900 €.

Des dividendes ont été reçus : 2 000 € de la SA BREVERT. La SA MADIC en détient 22,5 % du capital. Et ont été reçus 800 € de la SA REVERT. La SA MADIC en détient 4,5 % du capital.

La SA avait acquis et mis en service un entrepôt le 15 mars 1997 pour un montant de 100 000 € HT. La TVA de 19,6 % avait été régulièrement récupérée. Cet entrepôt a été cédé le 10 décembre 2014 au prix de 10 000 € et la cession n'était soumise pas à la TVA. Amortissement linéaire sur 20 ans, pas de valeur résiduelle.

Les jetons de présence ont été versés aux 6 administrateurs : 12 000 €. La moyenne des rémunérations des 5 personnes les mieux payées s'est élevée à 30 000 € pour l'année. La moyenne des rémunérations des 10 personnes les mieux payées s'est élevée à 28 750 € pour l'année.

Le résultat fiscal de 2012 : 22 147 € et celui de 2013 : 25 048 €. Résultats nets sur concessions de brevets de 2012 : 0 et ceux de 2013 : 500 €.

Toutes ces sommes sont HT sauf indication contraire.

Travail (12 points)

1°) Calculez la plus ou moins-value à court ou à long terme réalisée lors de la cession de l'entrepôt.

2°) Calculez le résultat fiscal 2014 de l'entreprise sous forme de tableau en donnant toutes les justifications.

3°) Calculez l'impôt sur les sociétés, puis le résultat net comptable.

4°) Calculez les acomptes et la liquidation d'IS au titre de l'année 2014.

Éléments de correction

Première partie

		TVA collectée	+ TVA due	- TVA déd/ ABS	- TVA déd/ Immos	+ Reversement
1. Achats de MP Allemagne	10 200,00		2 040,00	2 040,00		
2. Achats de fournitures	710,00		142,00	142,00		
3. Achats fournitures Maroc	8 500,00			1 700,00		
4. Acquisition matériel France	15 000,00				3 000,00	
5. Achats de MP France	11 400,00			2 280,00		
6. Achats de MP France	8 790,00			1 758,00		
7. Achats services sans mention	1 250,00			25,00		
8. Achats de services mention	730,00			146,00		
9. Réparations	12 800,00	640,00				
10. Ventes de PF France	280 000,00	56 000,00				
14. Cession entrepôt	100 000,00					1 960,00
Total		56 640,00	2 182,00	8 091,00	3 000,00	1 960,00

TVA à décaisser	49 691
-----------------	--------

14. Reversement de TVA = $100\,000 \times 19,6\% \times (20 - 18) / 20$.

Deuxième partie

Calcul du résultat fiscal 2014

	Fisca		
	DF	RF	RAF
RC provisoire	597,25		
Redevances CB déductibles			16 300,00
Honoraires avocat déductibles			12 500,00
TVTS non déductible IS 1 année $21,50 \times 210 + 40$		4 555,00	
Amts véhicule de tourisme $(30\,300 - 9\,900) / 5$		4 080,00	
Amts utilitaires déductibles $2 \times 20\,000 \times 7/12 \times 1/5$			4 666,67
Écart de conversion passif		111,95	
Écart de conversion actif DDP prov pour pertes de changes non déductible	1 020,00	1 020,00	
Location matériel informatique déductible			2 500,00
Réparation matériel déductible			1 420,00
Primes d'assurance volontaire non déductible		2 800,00	
Primes d'assurance multirisque déductible			2 870,00
Frais de réception non déductibles		14 000,00	
Salaire du conjoint déductible entièrement			36 000,00
Capital partiellement libéré Intérêts de CC non déductibles : $8\,000 \times 8,75\%$		700,00	
Pénalité non déductible		424,00	
Contravention non déductible		190,00	
Résultats nets sur concessions de brevets imposés à 15 %	900,00		
Option régime sté M/F oui plus de 5 % Dividendes Brevet non déductibles QP des frais et charges : $2\,000 \times 5\%$	2 000,00	100,00	
Option non moins de 5 % Dividendes Revert			800,00
MV CT déductible			- 3 279,44
Jeton de présence déductibles : $30\,000 \times 5\% \times 6 =$ 9 000,00 Jetons de présence versés 12 000,00 RF différence		3 000,00	
Résultat fiscal au taux normal		26 462,70	

Calcul de la PV ou MV CT ou LT

Entrepôt

VB	100 000,00	
Amortissements	-88 680,56	100 000 /20 X (9,5/12 + 16 + 340/360)
Reversement de TVA	1 960,00	
VNC	13 279,44	
P de vente	10 000,00	
MV CT	-3 279,44	

Calcul de l'IS et du RNC

IS à 33 $\frac{1}{3}$ % : 26 463 X 33 $\frac{1}{3}$ %	8 821
Is à 15 % : 900 X 15 %	135
IS total	8 956
RNC	-9 553,25

4°) Acomptes et liquidation

	IS 33 $\frac{1}{3}$ %	IS 15 %	Total
1er acompte : 15/03/2014	1 846	0	1 846
2ème acompte : 15/06/2014	2 329	38	2 367
3ème acompte : 15/09/2014	2 087	19	2 106
4ème acompte : 15/12/2014	2 087	19	2 106
Total	8 349	76	8 425

IS 2014	8 956
- Somme des 4 acomptes	-8 425
Liquidation : 15/05/2015	531